N° 1209. VENDREDI 17 NOVEMBRE 1865 10me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 16 Novembre 1865

BULLETIN

On lit dans le *Moniteur* :

« Divers journaux, mal informés, ontentenu le public de reductions projetées dans les cadres de l'armée, et ont publié à ce sujet des détails complètement erronés.

« Pour démontrer combien peu sont fondés les renseignements mis ainsi trop facilement en circulation, il suffit de faire connaître que si l'Empereur a adopté en principe une réduction sur les dépenses de la guerre, les moyens à l'aide desquels cette réduction sera opérée ne sont pas encore définitivement arrêtées. »

La note qui précède a évidemment pour objet, non de démentir le projet de réduction des cadres militaires, mais de prévenir les interprétations fautives et inquiétantes auxquelles il pourrait donner lieu. Le gouvernement, et on ne peut que lui en savoir gré, a tenu à rassurer les officiers que la mesure en question peut atteindre ; il y est d'autant plus porté que son intention est de concilier les exigences budgétaires avec les droits de ceux qui vont, temporairement ou définitivement rentrer dans la vie civile.

La réforme annoncée n'en reste pas moins imminente et le contentement général qu'elle excite montre au gouvernement à quel point elle est conforme aux vœux et aux intérêts du pays.

Le Moniteur du soir dément les bruits alarmants qui ont couru sur la santé du roi des Belges. Aucune modification, dit-il, n'est survenue dans la santé du roi Léopold. Sa Majesté, qui se trouve en ce moment dans son château d'Ardennes, doit revenir prochainement à Bruxelles.

Une correspondance de Florence fait connaître que dans le dernier conseil des ministres, M. Sella a proposé de réduire d'un tiers l'armée italienne. D'après la même lettre, le roi Victor Emmanuel qui présidait le conseil, se serait opposé à la discussion de cette mesure. On parle d'un décret autorisant la perception prématurée des trois premiers douzièmes de l'impôt de 1866, dans toute l'Italie.

J. REBOUX

On écrit de Londres le 14 novembre :

« La nouvelle de la maladie sérieuse du roi des Belges produit une pénible impression. L'Angleterre a en lui un fidèle et solide ami.

» La guerre que l'Espagne va faire au Chili déplaît à l'Agleterre qui a avec ce dernier pays un commerce très étendu. On croit que le gouvernement anglais proposera au gouvernement français d'offrir une médiation collective dans cette affaire.

» Les nouvelles du Canada ne manquent pas de gravité. Il est presque certain qu'il y aura une démonstration féniane ; il serait possible que le parlement fut convoqué plus tôt. Le ministre américain donne l'assurance formelle que son gouvernement empêchera toute démonstation hostile. Il faut que la conspiration des féniens soit une bonne fois étouffee aux Etats-Unis.

» Des correspondances particulières de la Jamaïque prétendent que les nègres sont parfaitement pourvus d'armes. D'autre part, on assure que la majeure partie des noirs ne se laisse pas ébranler dans sa fidélité. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bruxelles, 15 novembre.

Un arrêté royal, en date du chateau d'Ardennes 14 novembre, confère à M. Tesch, ancien ministre de la justice, la dignité de ministre d'Etat.

Londres 14 novembre soir.

Il y a eu aujourd'hui réunion du conseil des ministres.

On attend avec beaucoup d'anxiété l'arrivée de la malle des Indes-Occidentales qui apportera des nouvelles de la Jamaïque.

Consolidés anglais 87 1/8 à 88.

Consolidés turcs 47 3/8

Vienne 14 novembre soir.

La *Gazette de Vienne* (édition du soir) dément la nouvelle de la rupture des négociations entamées pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre.

Eckernfœrde, 14 novembre, soir.

La *Gazette d'Eckernfœrde*, contient une ordonnance de police qui défend aux habitants de la ville de pavoiser leurs maisons, le 16 novembre, jour où le Duc d'Augustembourg a proclamé ses droits à la succession dans les Duchés.

Marseille, 15 novembre.

Sir Henri Bulwer est arrivé ici.

On mande de Toulon que l'escadre d'évolution qui avait quitté, le 13, Ajaccio, a mouillé hier soir dans ce port après avoir essuyé un violent coup de vent. — L'*Invincible*, séparé du reste de l'escadre, est attendu. — Le *gonce*, qui était parti pour Civita Vecchia, a été obligé de rentrer à Toulon à cause du temps. — Les deux bataillons de 19me qui sont revenus de Rome sont cantonnés dans les villages près de Toulon.

Londres, 15 novembre.

Le *Star* critique et combat la proposition de MM. Morton Peto, et Elcho que lord John Russel nomme une commission d'enquête sur la reforme parlementaire. Ce journal considère cette proposition comme un moyen d'ajourner la réforme.

Le *Morning-Post* espère que l'Amérique empêchera les préparatifs d'une invasion au Canada par les féniens.

Dublin, 14 novembre, soir.

M. Stephens et les trois autres féniens arrêtés dans sa maison, ont comparu devant M. Stronge, magistrat de police. L'agent Nagle a établi la preuve de la complicité de Stephens dans la conspiration. Un imprimeur allemand, qui connaît le chef des féniens en Amérique, S. Mahoney, a constaté l'identité de sa signature avec les lettres et documents trouvés dans la maison de Stephens.

Stockholm, 15 novembre.

Plusieurs membres influents de la Chambre de la noblesse, considérés jusqu'ici comme hostiles à la réforme, se montrent maintenant favorables à ce projet. Parmi ces membres, on cite M. Bjœrnstjerne ancien ministre de la guerre. On constate un revirement favorable à la réforme dans la noblesse.

Florence, 15 novembre.

Le roi Victor-Emmanuel est rentré hier dans notre ville.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

MM. Gouin et Garnier-Pagès ont été entendus par la commission d'enquête sur les banques. M. Gouin a défendu le maintien des statuts actuels de la Banque. Il s'est prononcé aussi pour l'unité de la monnaie fiduciaire. tout en déclamant que que la Banque constituât son capital en lingots.

L'ancien membre du gouvernement provisoire a combattu l'élévation trop fréquente de l'escompte et préférerait l'emploi du cours forcé.

BANQUE DE FRANCE.

Le gouvernement de la Banque de France vient de découvrir que, dans un but frauduleux, plusieurs billets de mille francs ont été coupés, *dépareillés*, et mis en circulation.

Ces billets sont facilement reconnaissables aux signes suivants :

1° Ils se composent de deux parties inégales n'appartenant pas au même billet, et la coupure est pratiquée dans le sens vertical du billet, c'est-à-dire dans le sens de sa largeur.

2° Les deux parties inégales ne sont jamais réunies par une adhérence complète. En les adaptant l'une à l'autre par une petite bande de papier collée au dos du billet, et afin de dissimuler le défaut de concordance, il a fallu laisser un écart d'environ 2 millimètres. Aussi, si l'on expose le billet dépareillé au jour ou à la lumière, on remarque facilement une ligne ou raie blanche qui exprime le vide laissé entre les deux parties de ce billet.

3° Enfin, suivant que les deux parties inégales qui ont été coupées pour constituer un billet, varient dans leur dimension, la ligne séparative change de place, en sorte que quelques billets présentent exactement les numéros d'ordre et les lettres de série d'un même billet, tandis que d'autres coupés plus vers le milieu n'offrent plus que ces signes *dépareillés*. Alors il y a grattage ou surcharge sur l'un des numéros d'ordre et sur l'une des lettres de serie pour empêcher de saisir la discordance à première vue.

Dans tous les cas, le billet frauduleusement coupé et dépareillé que l'on signale au public, a, pour caractères permanents, la ligne séparative indiquee plus haut et une dimension longitudinale un peu moindre que celle des billets réguliers.

Le gouvernement de la Banque de France invite donc le public à se tenir en garde contre de pareilles altérations ; et les personnes qui seraient détenteurs de billets ainsi altérés, sont priées de les faire présenter dans le plus bref délai à l'examen et au contrôle de la Banque centrale ou de ses succursales.

Paris, le 13 novembre 1865.

Le secrétaire-général de la Banque de France,

MARSAUD.

AVIS AU COMMERCE D'EXPORTATION

Il existe à Amsterdam et dans toutes les villes un peu importantes de la Hollande une bande de fripons qui, munis de patentes de marchands ou de commissaires que tout individu peut obtenir dans ce pays moyennant quelques florins, ne font autre chose que s'adresser aux fabricants et aux négociants étrangers, mais surtout français, pour solliciter des envois de marchandises.

Le plus souvent ils se recommandent de soi-disant banquiers ou négociants tout aussi mal famés qu'eux ou n'ayant jamais existé ; puis, leur demande satisfaite, ils disparaissent sans qu'on puisse les retrouver, ou même mettent leurs créanciers au défi de les poursuivre, sachant bien que la loi ne saurait les atteindre, vu qu'ils n'ont souscrit ni billet, ni lettre de change, et que, d'autre part, comme ils ne possèdent rien, leurs malheureuses dupes se gardent bien d'ajouter à leur perte première des frais de poursuite sacrifiés d'avance.

Le haut commerce parvient encore à déjouer ces coupables manœuvres en faisant prendre des renseignements sur la place, préalablement à tout envoi de marchandises ; mais il arrive aussi frequemment que de pauvres ouvriers travaillant pour leur compte ou de jeunes commerçants récemment établis et n'ayant pas encore l'expérience nécessaire, se laissent prendre aux offres séduisantes de placement qui leur sont faites et ne s'aperçoivent qu'ils ont été dupes de leur trop grande confiance que lorsqu'ils doivent en subir les conséquences.

C'est donc à cette classe d'industriels et de commerçants inexpérimentés que s'adresse surtout le présent avis. Le danger qu'on leur signale est d'autant plus grand aujourd'hui, que la publication récente du traité de commerce entre la France et les Pays-Bas fait luire à leurs yeux la perspective de nouveaux débouchés et fournit aux escrocs l'occasion de se livrer avec plus d'ardeur que jamais à leur industrie.

(*Monitenr.*)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 17 NOVEMBRE 1865.

N° 10

LA FEMME D'UN VANITEUX.

LES ÉPOUX.

(*Suite.*)

Le lendemain, vers midi, il se fit annoncer chez Hélène. Elle le reçut froidement, la tête haute, debout et appuyée contre la cheminée.

« Vous avez quelque chose à me dire, M. Marsange ? » demanda-t-elle en s'asseyant et lui désignant de la main un siége.

Carlos s'inclina légèrement et resta debout.

« Je n'ai pu résister au mouvement de mon cœur qui me poussait à venir implorer votre pardon. J'aime mieux m'exposer à votre colère que garder sur la conscience un tort non réparé. Hélène, pardonnez-moi les paroles irréfléchies qui me sont échappées hier

— Je ne le puis ; elles m'ont blessée trop profondément. Si vous étiez mon ami, vous ne me soupçonneriez point d'oublier mes devoirs d'épouse. Qu'est ce qui vous autorise à m'en croire capable, à me refuser l'estime que je sais fort bien m'être due ? Non, je n'oublierai pas cette offense.

(1.) reproduction interdite.

— Hélène, je vous en prie, ne me réduisez pas à l'humiliation de confesser à quels sentiments j'obéissais. Je suis assez puni par le mépris que je m'inspire à moi-même. Soyez généreuse, je m'en souviendrai avec reconnaissance, avec vénération ! »

Il avait si l'air repentant et le regard si triste qu'elle ne put s'empêcher de lui tendre la main.

« Je tâcherai d'oublier, dit-elle avec un sourire mélancolique. Ce souvenir me rend trop malheureuse. »

Elle baissa la tête ; quelques larmes tombèrent de ses yeux. A la vue de cette douleur, Carlos eut la figure toute bouleversée. Si elle l'eût regardé en ce moment, elle aurait surpris le secret de sa conduite. Il serra en silence la main qu'elle lui tendait ; et ils restèrent un instant muets tous les deux.

« Me promettez-vous, demanda-t-il enfin, de croire comme par le passé à mon entier dévoûment ?

— Ne vous ai-je pas dit que je veux oublier tout ? Je ne promets rien à demi.

— Merci, Hélène ! »

Il lui baisa la main. Quand elle releva la tête, elle était pâle comme la mort.

—

Un temps s'écoula, pendant lequel les façons calmes, affectueuses et graves de Carlos Marsange avec Hélène ne se démentirent point.

La santé de la jeune femme s'altérait. Un matin, Ochard lui annonça que l'académie avait décerné le prix à son poëme, et qu'ils allaient, à cette occasion, donner un grand bal. Elle fit quelques objections contre cette orgueilleuse manière de célébrer son triomphe ; elle n'obtint que des réponses brusques et impatientées. Toute la semaine, elle fut si faible qu'il lui fallut garder le lit. Les invitations étaient lancées, et Albert ne pensait qu'avec effroi à la nécessité où il serait de contremander ou d'ajourner la fête, si sa femme allait être sérieusement malade. Mais, de l'avis du médecin, elle n'avait qu'un refroidissement qui s'était jeté sur la poitrine. Avec un léger effort, elle pouvait donc maîtriser son mal. L'avant-veille du jour décisif, Ochard essaya de le lui faire comprendre.

« Comment te trouves-tu Hélène ? lui demanda-t-il, en arrangeant ses cheveux devant la glace.

— Il me semble que je suis mieux, mon ami.

— Ah ! j'en suis charmé. Ne veux-tu pas te lever un peu ?

— Je crains d'être trop faible.

— Si tu gardes le lit, tu t'affaibliras de plus en plus.

— Je vais me lever pour te faire plaisir. Le plus sage cependant serait de contremander le bal.

— Je serais désespéré de m'y voir contraint, ma chère Hélène. Tâche de faire violence à ton imagination, et tu triompheras sans peine de ce malaise. Essaie, pour l'amour de moi ! »

A ces mots il lui baisa les mains. Elle se fit habiller, mais elle fut obligée de se coucher aussitôt sur un sopha. Elle représenta à son mari qu'elle serait hors d'état de faire les honneurs d'une soirée, il ne voulut rien entendre.

Le lendemain, elle se leva encore, mais le jour même du bal, elle se sentit si souffrante qu'elle demanda en grâce à être dispensée de recevoir et de veiller la moitié de la nuit.

« Tu te figures que tu es faible, lui répondit Albert, parce que tu ne cesses d'y penser. » — Et il la força à se lever et à faire un tour dans la chambre. — « Vois, tu marches d'un pas très-ferme. Repose-toi le matin, prends un verre de vin après dîner, fais toi habiller un peu tard, et tout ira bien, je t'en réponds.

— Le médecin me défend expressément le vin, dit-elle, en portant la main à sa tête endolorie.

— Les médecins sont des charlatans. Suis mes conseils, et tu n'auras point à t'en repentir. Tu es pâle, je l'avoue, mais le remède est facile. J'ai un fard des plus frais que je vais remettre à Julie.

— Me farder ? Jamais !

— Allons, point d'enfantillages, Hélène ! Toute femme du monde a recours parfois à cet innocent moyen. Il faudra donc toujours lutter avec toi pour obtenir que tu fasses ce qui est raisonnable. Tu aimes mieux sans doute avoir l'air souffrant et nous faire passer, toi pour une femme malheureuse, moi pour un despote ? »

Elle ne répondit point. A l'heure du dîner, Albert apporta lui-même un verre de vin et une tasse de bouillon. Elle prit tout cela avec un grand effort. Le vin redoubla la fièvre et rendit le fard superflu. Son mari assista à sa toilette, s'y montra fort affairé et prit soin qu'elle fût mise selon son goût à lui.

Quand elle sortit de sa chambre, il lui sembla que le sol vacillait et que les murs allaient s'écrouler sur elle. Mais elle surmonta ce vertige à l'aide d'un flacon d'essence, et descendit au salon, appuyée sur le bras d'Albert. Elle reçut les invités avec un gracieux sourire, mais chacun s'étonna de l'éclat fébrile de ses yeux et de l'incertitude de ses mouvements.

« Qu'avez-vous, madame ? lui demanda Carlos effrayé.

— Un rien, une légère indisposition, » répondit-elle.

On n'attendait plus que le gouverneur. Il arriva ; Hélène fit un suprême effort pour se lever et s'avancer au-devant de lui. A peine avait-elle traversé la moitié du salon qu'elle crut se voir entourée d'une mer de feu et se sentir précipitée dans un abime. Elle porta la main à son front, poussa un cri et tomba sans connaissance. Deux bras vigoureux — ceux de Carlos — la retinrent dans sa chûte et la portèrent dans une pièce voisine, où Mme Dalbray la suivit.

Après l'avoir déposée sur un sopha, Carlos courut chercher un médecin. On entoura Ochard, qui s'écriait d'un ton désespéré :

« Je le lui avais bien dit ! Je voulais ajourner le bal, elle s'est obstinée. Ah ! mon Dieu, que n'a-t-elle suivi mon conseil ! »

Et chacun de plaindre le mari et de blâmer la femme.

Un homme vaniteux sait tout exploiter à son avantage. Le chagrin même lui devient une occasion de se montrer sous un jour intéressant et d'inspirer, selon les circonstances, la sympathie et l'admiration.

Quoique réellement affligé et quelque peu repentant, Albert n'éprouva point, en présence de l'évanouissement de sa femme, une émotion assez profonde pour dominer chez lui l'idée du *qu'en dira-t-on*. Il songea tout de suite à rejeter les torts sur Hélène